

PLAN Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Servitudes d'Utilité Publique

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Limites communales

Type Procédure : Elaboration Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip Email: ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

INT1 - Cimetières civils et militaires

A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

INT1 - Zone de protection Frontière Belge Tampon

Liberté - Égeltré - Francaisé
RÉPURITQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissances
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.